

La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

DEVENEZ MANOEUVRE AU DÉPARTEMENT VOIRIE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Concours 24-305



Emploi temporaire | 2 postes à combler

Sous la responsabilité du chef de section au Département voirie, le titulaire du poste exécute diverses tâches relatives à l'entretien du réseau routier, ce qui comprend aussi bien la chaussée que les trottoirs, regards et puisards.



Principales fonctions

- Agir généralement au sein d'une équipe de travail et être appelé à pelleter, à râtelier, à assister un opérateur "A" ou "B" dans l'exécution du travail;
- Intervenir pour réparer la chaussée, que ce soit pour combler des affaissements ou pour resurfer de plus grandes surfaces de pavage;
- Effectuer la réfection des trottoirs et bordures;
- Effectuer la réparation des puisards et des trous d'homme;
- Ramasser les feuilles, les papiers et les débris de toute nature s'accumulant sur la voie publique;
- Participer aux activités reliées au déneigement de la voie publique, trottoirs, bornes fontaines, etc.;
- Faire l'épandage de sel et de sable sur les rues et les trottoirs;
- Charger et décharger des camions;
- Conduire des camions pour le transport de la neige ou de matériaux, au besoin;
- Répondre à des situations d'urgence en dehors des heures régulières de travail;
- Travailler dans d'autres départements, au besoin;
- Effectuer toute autre tâche que lui confie son supérieur.

Exigences du poste

- Détenir un diplôme de secondaire V ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec (un atout);
- Détenir un permis de conduire de classe 3;
- Détenir de l'expérience en matière de voirie est un atout;
- Posséder les qualités et aptitudes suivantes, notamment d'avoir les capacités de travailler en équipe, d'être minutieux, consciencieux, débrouillard, méthodique, autonome, courtois et d'avoir une bonne capacité d'apprentissage;
- Posséder une bonne capacité physique.

Rémunération et heures de travail

La semaine de travail est d'une durée de 40 heures, du lundi au vendredi. La rémunération correspond à celle prévue à la convention collective, soit **26,98 \$** en débutant et **27,12 \$** à partir du 1^{er} juillet 2024.

Postuler dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae, par courriel au rh@st-hyacinthe.ca, et accompagné d'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 26 avril 2024 en mentionnant le numéro de concours 24-305.**

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.